FORUM DES ASSOCIATIONS 16 OCTOBRE 2010

<u>LES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES ET LE</u> <u>TERRITOIRE</u>

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE FLAGY (ASPF) ET LE TERRITOIRE DE FLAGY.

I - PRESENTATION SUCCINTE DE L'ASPF

L'ASPF a été fondée à l'automne 1973, elle a donc 38 ans et est une des plus anciennes associations de FLAGY. Ses statuts de 1973, actualisés en 2004, disposent qu'elle « a pour objet de veiller à la protection du patrimoine historique de FLAGY, à sa conservation et à sa restauration ». Elle doit « rechercher et mettre en œuvre les moyens qui lui permettront de mener cette tâche à bien ».

La présidence initiale de l'ASPF a été assurée par Louis Etienne SURE, artiste peintrecéramiste et la vice présidence par Françoise DESVIGNES, jusqu'à ce qu'elle-même devienne présidente en 1979 jusqu'en 2004, date à laquelle la présidence est assurée par Gérard BEGUE membre de l'ASPF depuis sa fondation. Cette apparente continuité ne doit pas cacher de nombreux changements de l'équipe d'animation durant ces près de 40 années.

<u>II – PATRIMOINE, LE PASSE ET L'HISTOIRE EN CREATION, ANCRAGE SUR</u> LE PATRIMOINE

Très vite l'ASPF a du se consacrer à des tâches urgentes concernant le patrimoine strictosensu, deux vitraux à l'église, les tableaux du chœur en très mauvais état, le lavoir de la rue Grande, un puits menaçant ruine etc....

Toutefois cet objet prioritaire était déjà marqué par la volonté de s'ouvrir, la présidente déclarait déjà à l'Assemblée générale de Décembre 80 : « je souhaiterais que de plus en plus de flagyens, aussi bien de naissance que d'adoption rejoignent l'ASPF, car s'il est bon de sauvegarder le patrimoine, ceci n'a de valeur que dans un esprit de communauté, dans un village vivant, aux maisons habitées si possible en permanence, aux écoles pleines... Bien que l'ASPF ait bien peu d'influence dans ces domaines, elle fait le maximum pour contribuer à entretenir la vie de FLAGY ».

Ainsi, dès les premières années de son existence, l'ASPF avait le souci d'ancrer son action dans le territoire communal et de contribuer à sa mise en valeur globalement.

La collaboration avec la municipalité a été une préoccupation constante, fin 2000 le maire d'alors a pu féliciter l'ASPF, « souhaitant qu'elle puisse longtemps encore veiller à la protection du patrimoine et collaborer avec lui pour le plus grand bien du pays ».

En novembre 2004, le nouveau président tenait des propos similaires en déclarant que « le village de FLAGY n'est plus seulement celui des vieilles familles de FLAGY, mais c'est aussi celui des nouveaux habitants qui s'intéressent au passé de leur nouveau lieu de vie et il est important que chacun puisse s'approprier ce passé, le défendre mais aussi le faire vivre, le valoriser, car le patrimoine, l'histoire, ce n'est pas seulement le passé, c'est l'histoire qui se crée, qui se construit ensemble ».

Il est nécessaire de travailler avec les autres associations locales ou régionales « sans y perdre son âme, sa spécificité certes, mais avec la volonté de ne pas se scléroser en maintenant un esprit de clocher dépassé ».

L'ASPF continue de revendiquer cette action de terrain, en lien avec la population.

III- QUELQUES ACTIONS S'INSCRIVANT SUR LE TERRITOIRE

1) Territoire et conservation de l'église.

Les 1ères restaurations engagées par l'ASPF ont concerné la restauration des tableaux du chœur avec l'aide du conseil général, de la municipalité et de dons.

Ont été ainsi restaurés cinq toiles des $17^{\text{ème}}/18^{\text{ème}}$ siècles illustrant la vie de la vierge Marie :

l'annonciation et la naissance de Marie d'après Jean-Baptiste JOUVENET, la Pentecôte par un suiveur de Nicolas POUSSIN, et la visitation et l'assomption d'après Jean RESTOUT; Deux autres toiles ont également été restaurées dans le même temps, Ste Marthe et la tarasque d'après RAPHAEL et St Vincent (anonyme). Ces tableaux étaient en très mauvais état de conservation.

Ont été restaurés ultérieurement : en 1999 une toile du 17^{ème} siècle d'influence italienne, représentant une mise au tombeau et, plus récemment 3 toiles de facture assez naïve : St Nicolas, St Sébastien et St Hubert en costume de Louis XIV. L'ASPF a participé également à la restauration de la cloche.

L'ASF a également restauré 2 vitraux, ainsi que la rosace. Enfin en 2007, avec l'aide du Conseil Général à hauteur de 70%, de la commune et de l'ASPF à hauteur de 15 % chacune, ont été restaurées et rehaussées, une statue de la vierge à l'enfant en pierre polychrome du 15 ème siècle, et une autre en bois polychrome de la fin du 17 ème siècle. Il est indéniable qu'entre l'église de la fin des années 60 et celle d'aujourd'hui, il n'y a pas de comparaison.

2) <u>Les sites du territoire et leur valorisation</u>.

L'ASPF a procédé, grâce souvent à l'aide de l'ancien maréchal-ferrant du pays à la restauration de croix de procession (croix des rogations) croix de St Marc, St Vincent, St Pierre etc.... La croix de St Anne a été restaurée avec l'aide du Centre de recherches archéologiques et médiévales de ST MAMMES.

Cependant l'action de l'ASPF ne s'est pas portée que sur les monuments religieux, elle a fait restaurer le lavoir de la rue Grande qui était couvert en tôle ondulée, un petit lavoir 18^{ème} en bord d'Orvanne, tout en organisant le fleurissement des ponts et la réparation de certains bancs de promenade.

De même l'ASPF a fait restaurer en 1984 au cimetière, une petite chapelle néogothique, édifiée à la mémoire d'une jeune femme de 23 ans et sa fille de 15 jours, beau témoignage d'un amour conjugal et paternel.

Pour faire connaître FLAGY, l'ASPF a fait réaliser des écussons autocollants pour automobiles, ainsi que des tee-shirts avec une vue de l'Orvanne ou le blason du village

En 2003-2004, avec le soutien des commerçants locaux, un dépliant sur FLAGY, « venez découvrir FLAGY au sud de MONTEREAU sur l'Orvanne » a été édité, ce dépliant est d'ailleurs plus un dépliant sur FLAGY que sur l'ASPF, bien que réalisé par elle.

Enfin, il n'existait plus de cartes postales sur FLAGY, l'ASPF s'est chargée d'en faire imprimer.

En 1980 la secrétaire générale de l'ASPF rappelle que « notre association qui poursuivait au départ des buts strictement matériels s'applique aussi à entretenir un certain esprit de

solidarité, ainsi que le sentiment d'appartenance à la communauté villageoise ».

Cette identité villageoise a été concrétisée par la réalisation, à l'initiative de l'ASPF et pour une grande part avec des membres de l'ASPF, mais aussi avec bon nombre d'habitants de FLAGY, à la réalisation d'un spectacle son et lumière intitulé « FLAGY raconte son histoire à travers les siècles » Ce spectacle de plus d'une heure a été crée pour l'an 2000 et redonné en 2002, il était précédé d'un repas convivial sur la place de la mairie et a rencontré un grand succès, retour dans le passé pour les uns, découverte du village pour les autres.

3) Territoire et St Vincent.

Si la paroisse de FLAGY est consacrée à Notre Dame, St Vincent en est le patron secondaire. La mémoire de St Vincent est encore vive à FLAGY qui comptait de nombreuses vignes, et la St Vincent y est toujours fêtée.

La Société de St Vincent est une association antérieure à l'ASPF.

Si la Sté de St Vincent se charge du banquet et bal traditionnel du samedi, et des brioches vendues le dimanche à la messe, l'ASPF s'occupe plus de l'aspect liturgie, de la présence de jeunes habillés par l'ASPF qui animent la messe chantant et mimant à la fin le cantique à St Vincent, cantique très ancien de la paroisse de VILLE ST JACQUES et recueilli par le Père GATINEAU en Janvier 1982. L'ASPF ne s'occupe pas que de l'aspect spirituel puisqu'elle offre le chocolat aux enfants et le muscadet aux adultes au café du village après ladite messe.

L'ASPF avait depuis de nombreuses années le projet de planter une nouvelle vigne, c'est chose faite grâce à la volonté de la nouvelle municipalité, le clos St Vincent et ses 400 pieds a vu le jour, l'ASPF ayant financé quelques ceps.

4) Territoire et peintures.

Si une exposition de peintures peut sembler un peu loin des objectifs de l'ASPF, il n'en demeure pas moins que chaque année l'ASPF organise une exposition de peintures perçue comme la valorisation des artistes locaux. Une année sur deux un groupe, dont certains peintres de FLAGY, expose, et, l'année suivante il s'agit d'autres peintres de la région, BOURRON-MARLOTTE, CHATEAU-LANDON voire des départements limitrophes, ainsi une exposition a concerné les peintres icaunais avec prêt de nombreux tableaux du Conseil Général de l'Yonne. Il s'agit pour l'ASPF d'être en lien avec des artistes locaux, lesquels touchent un public mélangé de connaisseurs, de non-connaisseurs ou d'amateurs ; C'est si l'on veut un patrimoine territorial en devenir.

A noter par ailleurs que l'exposition se fait salle des fêtes, cave de la mairie, clocher de l'église voire grand lavoir, permettant au public de découvrir en même temps le village.

5) <u>Territoire et rallye.</u>

Après avoir organisé des voyages culturels en Europe, l'association s'est centrée sur des rallyes promenade d'une journée permettant la découverte de sites Seine et Marnais ou des départements limitrophes. Ainsi en 2010 il s'est agit d'une découverte de la Puisaye, en 2009 du Nord Seine et Marne entre Marne et Morin et en 2008 du Sud Essonne de MILLY LA FORET à CHAMARANDE et à NOISY SUR ECOLE.

Ces promenades découvertes où l'on prend le temps et où le repas est partagé, si elles ne valorisent pas strictement le village, permettent de le situer dans son environnement immédiat et de découvrir la richesse des sites de proximité que l'on n'a jamais pris le temps de regarder. Il est très rare que l'émerveillement ne soit pas au rendez-vous.

6) Territoire et musique.

L'ASPF organise chaque année dans l'église, dont le cadre et l'acoustique sont excellents, un voire 2 concerts de musique.

En 2010, musique celtique, musique russe en 2009 etc....

Il s'agit de valoriser des groupes de musiciens ou chanteurs locaux ou de proximité, de bonne qualité, permettant à un public large d'être satisfait

. 1

La volonté de l'ASPF est de faire en sorte que le public soit majoritairement des habitants de FLAGY ou des villages voisins. Des concerts plus prestigieux ont parfois été donnés qui ont apporté un public beaucoup plus diversifié et en général, de connaisseurs, mais sans que le public local y trouve son compte. Difficile équilibre à trouver entre élitisme et qualité cependant!

7) Territoire et journées du patrimoine.

Tout naturellement les journées du patrimoine sont l'occasion de valoriser FLAGY et ses sites, d'autant qu'outre l'église précitée des $12^{\text{ème}}/13^{\text{ème}}$ siècles, il existe un moulin à farine, restauré en hôtel avec ses colombages, 2 lavoirs couverts et 5 autres à ciel ouvert, une cave médiévale dégagée en 1992 avec l'aide du groupe archéologique de ST MAMMES sous la Direction de son président M. PERROT, une cave originairement du $15^{\text{ème}}$ siècle sous la mairie, une $3^{\text{ème}}$ cave sous la boulangerie ayant dû être fermée pour raison de sécurité il y a 3 ans.

En 2010 un groupe d'une quinzaine de personnes de MORET est venu visiter les caves le samedi, l'église étant indisponible l'après-midi pour cause de mariage. Le dimanche 50 personnes environ ont admiré les sites précités et ont escaladé les marches du clocher. Les visiteurs sont désormais, le plus souvent, de nouveaux habitants de FLAGY ou des communes environnantes ainsi que d'anciens résidents de FLAGY venus retrouver « leur village ».

Ainsi que le déclarait un bénévole faisant visiter les caves en 2000, « les journées du patrimoine sont un outil formidable de découverte et de communication » ; Certes, il n'en demeure pas moins que le nombre de visiteurs est en baisse par rapport aux années antérieures et l'ASPF est en réflexion pour savoir comment faire venir un public renouvelé.

A côté des journées du patrimoine stricto-sensu, l'ASPF a mené des journées du patrimoine des enfants pour des élèves de maternelle et primaire (CP à CM2) sur les thèmes de l'eau (puits etc....), de la lessive à l'ancienne (lavoirs), de la forge...les élèves accompagnés de leurs enseignants, ont particulièrement apprécié ce retour dans le vécu de leurs parents ou grands-parents, de façon très concrète.

8) Patrimoine et livres d'histoire.

A l'occasion de la sortie du livre écrit par Claude MAYER, Vice-présidente de l'ASPF, « FLAGY, une châtellenie royale en Gâtinais », l'ASPF a organisé les 23 et 24 mai 2009 les 1ères journées du livre d'histoire.

Cette manifestation a été un grand succès qui a permis de rencontrer de nombreux écrivains locaux venus présenter leurs ouvrages sur diverses périodes de l'histoire locale, grande ou petite histoire selon les thèmes développés.

De la préhistoire jusqu'aux années de la seconde guerre mondiale, chacun peut désormais suivre l'existence des habitants de FLAGY, existence campagnarde, mode de vie assez immuable du Moyen-âge jusqu'aux progrès techniques du début du 20^{ième} siècle.

9) Territoire et Assemblée générale.

L'Assemblée générale statutaire de fin d'année donne désormais lieu à une conférence dont le thème est en lien avec la sauvegarde du patrimoine local :

- les caves médiévales de la région, dont celles de FLAGY,
- l'archéologie sur les sites gaulois et gallo-romains de FLAGY,
- les marais patrimoine menacé, (FLAGY est entouré de marais avec la vallée de l'Orvanne),
- du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, personnes célèbres en poésie et littérature en bord d'Orvanne.

L'ASPF est ouverte aux propositions de conférenciers qui seraient intéressés...

IV - COORDINATION MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

1) La coordination.

La coordination avec les associations existantes en 73 et celles qui ont vu le jour ultérieurement, a toujours été une préoccupation de l'ASPF.

A plusieurs reprises l'ASPF avait demandé au maire d'organiser une réunion de toutes les associations afin d'établir un calendrier qui convienne à chacune d'elles.

Cet appel a été entendu par le nouveau maire. Après avoir réuni les associations en 2009, une nouvelle réunion avec les associations a été organisée le 6 janvier 2010 par le maire. Cette réunion a permis de planifier l'ensemble des manifestations de l'année, notamment, et de faire un point complet sur les activités, représentations etc....

2) <u>Les complémentarités</u>.

Avec la commune:

Cette complémentarité s'est rencontrée bien évidemment au niveau des financements que ce soit pour les tableaux à restaurer, les statues etc.... Si certaines réalisations ont été financées par la seule ASPF, elle n'a pas les moyens à elle seule de financer les projets lourds et en ce domaine l'équipe municipale, ancienne et actuelle a effectivement adhéré aux projets de l'ASPF, en concertation avec les autorités compétentes cela va sans dire, en apportant une aide non négligeable qui a pesé sur le budget communal.

Le dernier exemple de ce financement à 50% chacun, concerne l'éclairage du clocher de l'église et de la cave de la mairie.

Par ailleurs, la commune met régulièrement et gratuitement la salle des fêtes à disposition de l'ASPF pour ses manifestations.

Les invitations à celle-ci sont en règle générale faîtes au nom du maire et de l'association.

En contrepartie la présence du maire, d'élus, notamment la déléguée culturelle est régulièrement constatée, signe du soutien apporté, soutien qui se traduit également par une subvention annuelle de fonctionnement.

L'ASPF est donc reconnue comme un partenaire à part entière œuvrant sur le territoire pour la mise en valeur de celui-ci.

Avec les autres associations locales :

L'importance des liens amicaux que l'ASPF souhaite entretenir avec les autres associations de FLAGY, ainsi que celles des villages environnants, intervenant sur des champs similaires, a toujours été une constante de l'association.

Toutefois celle-ci a parfois été amenée à s'occuper d'activités assez loin de son objectif statutaire : organisation de la kermesse de Pentecôte, de voyages, de théâtre, de gymnastique, la chasse aux œufs de Pâques ; Il convient de reprendre les propos de la présidente en 2003 pour les 30 ans de l'association : « En 1973 il n'y avait à part la St Vincent, la Société de chasse et la Société de pêche aucune autre association. Nous avons commencé avec la kermesse, le rallye, la gymnastique, la marche, les voyages, les bals masqués ».

Peu à peu, l'ASPF a donc comblé certains manques ressentis sur le village. Depuis les choses ont heureusement évolué : le Comité des fêtes a repris l'organisation des kermesses, fêtes, brocantes etc...l'association des familles rurales une des 2 brocantes, les œufs, la gymnastique, le club de l'amitié, les voyages, le comité de Défense du site classé de la montagne de FLAGY, le troc aux plantes, le nettoyage de la colline.

Ces autres associations « nous ont ainsi libéré d'un fardeau trop lourd, nous nous consacrons maintenant aux activités culturelles et patrimoniales » pour reprendre les mots de l'exprésidente.

Pour autant les liens avec les associations précitées sont réels, soit en fourniture de biens (par exemple le Comité des fêtes prête gracieusement son estrade à l'ASPF) soit « en hommes », la réciproque étant vraie. Enfin, des membres de l'ASPF sont présents dans les conseils d'administration des associations précitées.

Le village a changé, maisons restaurées ou nouvelles, de 339 habitants à la fin des années 60, il est passé à 550, bientôt 600 peut-être, cette évolution majeure doit être prise en compte par notre association.

V - CONCLUSION

Des actions à conforter.

Ainsi que signalé ci-dessus, l'ASPF continuera à travailler avec la municipalité et avec les autres associations.

Avec la municipalité nous comptons travailler pour installer un vitrail digne de ce nom dans le clocher de l'église. De même, si les verrières de la chapelle ont été parfaitement restaurées, se pose désormais le problème de l'extrême humidité du mur sud-ouest qui devra être refait au risque de voir cette partie de l'édifice se dégrader rapidement.

Par de nombreuses actions la municipalité et son maire Jacques DROUHIN expriment et manifestent le souci qu'ils ont d'inscrire pleinement l'ASPF dans le territoire communal et local, l'ASPF étant une des composantes œuvrant à la valorisation du village de FLAGY.

Ce village se fait de plus en plus connaître pour la qualité des manifestations qui s'y déroulent, l'ASPF en est partie prenante.

Dans une région où l'urbanisation extrême gagne du terrain, la redécouverte de la richesse étonnante de notre patrimoine rural permet de ressusciter un passé où l'on prenait le temps et où chacun est invité à replonger et à se ressourcer.

Nos édifices sont parfois modestes, mais ils ont une qualité essentielle qui est leur authenticité.

Empêcher que notre patrimoine disparaisse, empêcher que l'on oublie le passé pour mieux vivre le présent, empêcher que le relais entre les anciens et les jeunes générations soit interrompu, empêcher que les liens d'amitié, d'échanges, de vie se sclérosent dans le village de FLAGY, tel est sans doute le rôle essentiel de l'ASPF pour les années à venir.